

Lausanne, le 14 août 2012

## De l'héroïne dans les filets de perche ?

En dehors des médailles olympiques, la Suisse vient de remporter une médaille complémentaire au niveau européen. Modestie oblige, on n'en parle pas trop : en matière d'opiacés dans les eaux usées, nos villes de Genève et Zürich sont en tête de classement. Devant Amsterdam, s'il-vous-plaît !

Les poissons des lacs s'intoxiquent à perdre haleine, mais une fois dans l'assiette, on ne remarque plus rien. Les autorités sanitaires fédérales, et même cantonales, qu'on a connues plus actives et plus promptes dans des dossiers pourtant bien plus légers, se saisiront-elles du dossier ? Ou alors, puisque les autorités ne se soucient toujours pas de protéger les enfants et les jeunes contre les dealers et les méfaits de la toxicomanie, les nombreuses sociétés de protection des animaux ou les associations de pêcheurs pourraient aussi s'engager dans ce combat pour la protection des poissons et autres animaux aquatiques des biotopes concernés.

L'Office fédéral de la santé publique ne cesse de nous rabâcher avec condescendance que la Suisse conduit une politique exemplaire en matière de lutte contre les stupéfiants et la toxicomanie. Cette politique « moderne et efficace » est définie dans la loi fédérale sur les stupéfiants dont l'administration fédérale a la prétention de faire un modèle exportable. Jugée à l'aune de ces révélations d'égouts, il est légitime au moins de s'interroger et de douter de sa pertinence.

L'Association Romande Contre la Drogue considère les analyses menées par les laboratoires indépendants comme crédibles. Le résultat final est une évaluation exacte de la situation résultant de la dramatique politique helvétique en matière de stupéfiants. Les programmes étatiques de prévention de la toxicomanie sont d'une rare inefficacité et notre association le dénonce depuis longtemps. Elle s'est toujours heurtée à la formidable arrogance des sphères fédérales de la santé : on y sait, là-bas, ce qui est bon pour la population et on n'admet pas la contestation.

Y aura-t-il des démissions ? Elles se justifieraient pleinement. Mais surtout, maintenant qu'une fois de plus la réalité confirme nos craintes et nos mises en garde, nous attendons moins de suffisance dans les milieux fédéraux de la santé ainsi, qu'enfin, une nouvelle réflexion libérée de toute idéologie sur le douloureux dossier des stupéfiants.

Ce n'est pas une médaille que reçoit la Suisse dans ce dossier, tout juste un cactus bien piquant.

### **Contacts :**

- › Maximilien Bernhard, président, 079 600 99 68
- › Mathieu Erb, vice-président, 078 722 43 56

Site web de l'association : [www.arcd.ch](http://www.arcd.ch)